



Procès-verbal de la Commission du personnel de l'UNIL (CoPers)

Séance n°68 du mardi 21 avril 2015, 11h45, salle 2215, Géopolis.

Présent(e)s

Mmes Nadine Richon
 Nathalie Chiva
 Nathalie Dongois
 Gabriela Cordone
 Agnieszka Soltysik Monnet

M. Antoine Chollet

Aitor Gosende (prise du PV)

Excusé(e)s

Mmes Romaine Morard
 Christine Mohr
 Christina Györkös
 Isabelle Moinet

M. Daniel Oyon

Ordre du jour

1) LA COMMUNICATION DES RÉSULTATS DE NOTRE ENQUÊTE APRÈS LECTURE DES COMMENTAIRES.....	2
2) RÉUNION COPERS-DIRECTION.....	2
3) L'OBLIGATION DE L'ANGLAIS POUR LES REQUÊTES AU FNS	3
4) DIVERS.....	3

Accueil

1) La communication des résultats de notre enquête après lecture des commentaires

- La CoPers estime qu'il serait judicieux d'obtenir une brève dans *l'Uniscope* signalant son enquête sur les conditions de travail du personnel. La brève renverrait au site de la CoPers qui présente les résultats en détail. La question sera posée au chef du service Unicom. L'Uniscope est lu par le personnel, mais le magazine est également destiné aux étudiants qui ne sont pas concernés par l'enquête, ainsi qu'à un public externe. Par ailleurs, la CoPers a envoyé un mail personnel-unil pour communiquer les résultats de l'enquête.
- La CoPers estime qu'elle aura davantage de retours sur l'enquête quand celle-ci suscitera une action concrète de la Direction. Il faut tout d'abord poser clairement les questions lors de la rencontre CoPers-Direction du 11 mai 2015.

2) Réunion CoPers-Direction

- Lundi 11 mai, à 14h, aura lieu la réunion CoPers-Direction
- 4 points essentiels sur lesquels il faudra discuter avec la direction le 11 mai :
 1. Le travail à domicile. Dans quelle mesure peut-il être encouragé par la Direction ?
 2. Le problème du temps de travail : autrement dit la différence entre temps réel travaillé et taux d'activité. Les assistants engagés à 80% travaillent souvent beaucoup plus, surtout dans certains secteurs.
 3. Encadrement des étudiants de plus en plus nombreux et hausse des tâches administratives : c'est en outre une tâche non valorisée lors des évaluations des enseignants. Faut-il envisager des postes stabilisés moins portés sur la recherche ? Avoir une carrière plus orientée sur l'enseignement que sur la recherche, est-ce compatible avec l'université ? Pourquoi ne pas pérenniser des gens formés à l'interne dont les dossiers ne sont peut-être pas aussi complets que d'autres (publications, séjours à l'étranger)? Par ailleurs, il s'agirait d'améliorer les conditions pour obtenir des congés scientifiques.
 4. Il faut aussi revoir en profondeur les possibilités de promotions internes pour le PAT : d'un service ou d'une faculté à l'autre et au sein de l'administration cantonale.
- La CoPers désire connaître le Ratio PAT – Enseignants (enseignants + corps intermédiaire sur 20 ans). Ces données seront demandées au service des statistiques. Le but est de constater dans quelle mesure il serait possible d'augmenter les PAT pour diminuer les charges de travail de l'enseignement.
- Motivée par le désir d'avoir une analyse transversale de l'institution académique, la CoPers s'est rendu compte que les problèmes sont propres à des corps ou à des facultés spécifiques. La vision transversale a permis

de voir que ce qui est positif est partagé par l'ensemble de l'institution académique. Après, il y a des différences entre facultés, services, corps, métiers. Les problèmes sont à envisager à un niveau plus fin que l'analyse transversale.

3) L'obligation de l'anglais pour les requêtes au FNS

- Publication d'un texte, sur le site de la CoPers, contenant les motivations qui poussent celle-ci à prendre position sur ce sujet.
- Intervention parlementaire de Matthias Reynard et Didier Berberat. Ils ont déposé une intervention au Conseil national. Il s'agit de faire voter une règle exigeant des organismes financés par l'État qu'ils assurent le plurilinguisme.
- Un mail contenant la position de la CoPers pourrait être envoyé à tout le personnel. Il s'agit en effet de soutenir les chercheurs en science politique et, au-delà, tout le personnel potentiellement touché par cette décision du FNS.
- La politique des langues du FNS de 2010 dit explicitement que la langue affecte la pensée. Certaines personnes travaillent sur la politique suisse sans parler français ou allemand. Ce n'est pas la communauté anglophone qui exige cette mesure : les Américains et les Anglais considèrent que les articles rédigés dans leur langue par des non-anglophones le sont dans un mauvais anglais – trop mauvais pour être même cité. L'élitisme, au sens noble, c'est d'avoir une maîtrise, au moins passive, de 3 ou 4 langues. Ne faire que de l'anglais, c'est le contraire de l'excellence académique plurilingue.
- Les deuxième « Etats généraux de la recherche » auront lieu le vendredi 24 avril. Il y aura notamment une intervention de Philippe Gottraux intitulée « le FNS et l'anglais » en matinée.

4) Divers

- Les gens qui ont des doléances ne font plus usage de la boîte à idées (adresse mail de la boîte : bureau-copers@unil.ch). Comment raviver notre site web et l'intérêt pour notre boîte à idées ?

Il faudrait revoir le site web et profiter de cette occasion pour lancer un mail personnel-unil.

La séance est levée à 13h00, la prochaine séance est fixée au 11 mai 2015.